Sud Groupe GFI

Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

15 Mai 2012 N°77

SOMMAIRE

Foutage de gueule, négociations : page 1

Abus de stagiaire, nouveau site, dernier tract, adhésion : page 2

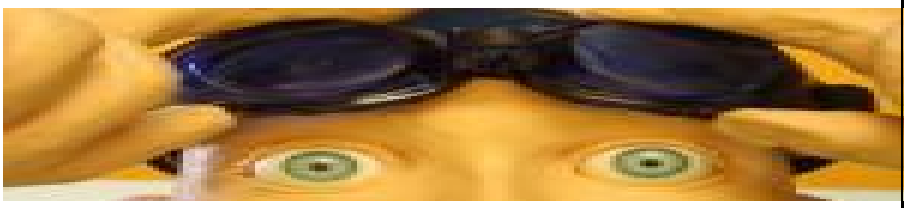

Solidaires

Unitaires

Démocratiques

15 actions gratuites par salarié soit

91 725 actions au total pour le peuple, mais 508 000 actions pour l'aristocratie des managers !

Le Conseil d'Administration a validé la moitié du plan d'actions gratuites 2011 : 7 actions (la petite moitié de 15) vont être distribuées à chaque salarié, à 3€ l'action ça fait 21€. Merci Patron ! Combien d'actions gratuites sont-elles distribuées dans le plan réservé aux cadres dirigeants ? La réponse est dans le rapport financier annuel 2011 envoyé aux actionnaires.

Rappel : en 2009 un premier plan de distribution d'actions gratuite s'est déroulé en catimini, et 156 600 actions ont été distribuées à des cadres dirigeants du groupe. Combien de personnes ? Mystère. Mais depuis lors la loi oblige les entreprises a donner un peu plus d'infos sur ce genre de distribution, et à en faire profiter un peu tous les salariés. On peut donc lire dans le rapport annuel 2011 que le 2ème plan de distribution d'actions gratuites prévoit de distribuer 91 725 actions à tous les salariés ayant 2 ans d'ancienneté (15 actions chacun) mais aussi **508 000 actions réservées à certains cadres dirigeants du groupe**. Et il y a la liste des plus gros bénéficiaires, officiellement très performants :

Vincent Rouaix	*200 000*	*actions*	*gratuites*
Cyril Malher :	*30 000*	*"*	*"*
Michel Berjamin :	*25 000*	*"*	*"*
Thierry Mathoulin :	*25 000*	*"*	*"*
Norman Hodara :	*25 000*	*"*	*"*
Pierre Chiarelli :	*20 000*	*"*	*"*
Hervé Jacob :	*15 000*	*"*	*"*
Ninos Santos :	*15 000*	*"*	*"*
Pierre Montcel :	*10 000*	*"*	*"*
François Boncenne :	*10 000*	*"*	*"*
Jean-Pierre Pouteau :	*10 000*	*"*	*"*
Xavier Leleu :	*10 000*	*"*	*"*
Lionel Lavigne :	*10 000*	*"*	*"*
Christophe Chauvin :	*10 000*	*"*	*"*

La moitié de ces actions va leur être distribuée : bon appétit Messieurs !

Le CA propose d'annuler la 2ème moitié du plan 2011 pour les managers. Aurait-il perçu l'obscénité de ce plan ? Non, car il en propose aussitôt un 3ème qui leur en donnera plus : **699 000 actions gratuites pour les dirigeants** (et 12 par salarié, moins qu'en 2011). Et ils n'ont pas honte.

9 mai

Salaires : toujours la ligne dure

Les propositions de la direction sont très minimales :

- augmentation de 1,5% des bas salaires (<26 000€/an)

- promesse de prendre en compte, comme en 2011, les situations d'inégalité criantes pour les femmes et les représentants du personnel, pour les corriger, avec un tout petit budget ad hoc. C'est ce que que la direction a proclamé faire en 2011, et la profusion de cas toujours flagrants de discrimination démontre l'absurdité de la démarche : car quand on demande à un manager s'il a injustement discriminé une salariée, il répond toujours non, évidemment. Pourquoi faut-il encore et encore expliquer ça à la DRH ?

17 avril, 9 et 11 mai

Droit syndical : négo débloquée, accord signé

Cet accord définit les moyens et conditions de travail de vos représentants (DP, élus au CHSCT, au CE et CCE, Délégués Syndicaux). Suite à la distribution de tracts unitaires (par vos 6 syndicats unis) aux portes d'un gros client parisien, la direction a compris qu'il valait mieux nous permettre de diffuser des infos aux salariés 2 fois par an par courrier comme le prévoit la convention collective. Elle a cédé sur ce point, et a enfin proposé un projet d'accord plutôt correct, malgré ses lacunes. SUD GFI a consulté par mail les salariés qui nous ont donné leur adresse mail perso: tous sauf un étaient favorables à la signature. Nos adhérents ont voté dans le même sens.

Le CCE, consulté le 11 mai, a donné un avis favorable.

SUD Groupe GFI a signé cet accord.

CCE du 11 mars

Le projet Thales est dans le brouillard

Notre PDG l'a dit clairement au CCE : le CCE doit donner son avis sans avoir d'infos fiables, car le Conseil d'Administration s'est prononcé sur le sujet sans avoir non plus d'infos fiables. La preuve : il nous a donné toutes les infos que le CA avait. Mais pour qui nous prend-il ? **Nos administrateurs ne sont ni des crétins ni des joueurs de poker, ils se sont prononcés en toute connaissance de cause à partir d'infos sérieuses. Nous voulons les mêmes, comme le prévoit la loi !**

Union syndicale Solidaires

Pour nous écrire: **contact@sudgfi.fr**

ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

ASP : Abus de Stagiaire Pathétique

Récurrent chaque année sur une durée de 2 mois, le projet ASP est assuré par le service helpdesk de GFI Ouest. Ce contrat consiste à aider par téléphone des agriculteurs à effectuer leurs déclarations pour obtenir des subventions … GFI avait l'habitude d'employer des salariés en CDD qui étaient parfois embauchés à la fin de leur contrat pour ceux qui avaient fait preuve du plus d'abnégation. Cette année le directeur de GFI I&P a décidé, afin de toujours réduire les couts, de faire prioritairement appel :

- à des salariés en intercontrat (quelle que soit leur agence d'origine, quelles que soient leurs compétences)

- et à des stagiaires d'une école d'informatique.

Ainsi l'agence de La Chapelle sur Erdre a-t-elle vu arriver des salariés GFI de tous horizons (analyste d'exploit, Ingénieur de prod, ingénieur système… venant de toute la région Ouest mais aussi d'Ile de France) qui par peur du licenciement pour faute ont préféré accepter cette mission sous qualifiée et inintéressante.

Les stagiaires, eux, ravis d'avoir trouvé un stage dans une grande société de service qui n'avait pas manqué de leur faire de belles promesses, ont mis peu de temps avant de déchanter car le contenu du stage ne correspondait pas du tout à leurs attentes, ni à ce qui leur avait été promis :

- aucune compétence technique requise, uniquement du conseil téléphonique à des utilisateurs novices et parfois réfractaires sur des concepts de base (saisie de champ, validation de formulaire, utilisation du navigateur, …)

- les horaires demandés ne correspondait pas aux horaires indiqués sur la convention de stage signée entre GFI, l'école, et les stagiaires : au lieu de 9 heures – 17 heures, les stagiaires se sont vu imposé des horaires de 7 heures à 21 heures !

Les Délégués du Personnel, alertés sur cette situation, sont intervenus afin de faire modifier la convention pour éviter tout problème en cas d'accident du travail. Un avenant a bien été signé … quelques jours avant la fin du stage. **Mais GFI a refusé de revoir le contenu de leurs missions**, laissant les étudiants dans une situation difficile pour faire valider leurs périodes de stage et leur année d'étude.

L'objectif est-il d'apprendre à ces jeunes que GFI est une entreprise malhonnête ? Bravo, c'est très réussi ! Ca mérite sûrement une prime !

Consultez notre NOUVEAU SITE WEB : www.sudgfi.fr

- Inscrivez-vous à la newsletter pour recevoir les informations régulièrement et être consultés lors de la signature d'accords d'entreprise
- Tenez-vous informés de l'actualité sociale de GFI
- Retrouvez tous nos tracts depuis 2006
- Informez-vous sur vos droits : fiches, accords commentés, Syntec…
- Trouvez un contact SUD GFI proche de vous
- Apprenez tout de SUD GFI : son histoire, ses valeurs, son fonctionnement démocratique, ses actions
- Prenez connaissance de nos sélections de livres, vidéos, photos, liens
- Ou adhérez simplement à SUD GFI !

Dernier tract mensuel par courrier

Ce tract est le dernier tract mensuel que vous recevrez tous par courrier. Dès juin le tract mensuel sera envoyé par mail à tous les salariés sur leur adresse gfi.fr (que vous pouvez rediriger vers une autre adresse si vous ne l'utilisez pas) et disponible en consultation sur l'intranet GFI.

Deux fois par an (en avril et octobre) chaque syndicat pourra faire envoyer par courrier aux frais de l'entreprise une synthèse sur 4 pages de sa communication, seulement vers les salariés dits « productifs » (ceux qui peuvent être en mission chez les clients et donc ne pas pouvoir accéder aux panneaux d'affichage).

Nous vous encourageons à vous inscrire à notre newsletter sur notre site pour ne pas manquer les infos urgentes, et ne pas être trop décalés par rapport à la réalité de la vie de l'entreprise !

✂----------

NOM : Prénom: Qualification :
Date de naissance : / / Téléphone perso : Téléphone pro :
Adresse :
Code postal : Ville : adresse e-mail perso :
Société (IP, Informatique, Progiciels, etc.) : Ville/Agence :
Date : / / Signature :

Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à

Syndicat SUD Groupe GFI - U.S. Solidaires 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES